cps n°93 5°série
page 1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc - Chatenay-Malabry (Seine) SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

n° 93 Décembre 71 à mars 1972

SOMMAIRE

La Gérante
Henriette TACNET, 8, rue Dalou
75 - PARIS 15e

LE COMITE POUR 1972

Président	Marcel PARIS	287, avenue de la Division Leclerc 92 - CHATENAY-MALABRY - Tél. 702-43-78
Vices-présidents	Henriette TACNET	8, rue Dalou - 75 - PARIS 15e
	Roger POULIQUEN	81, avenue des Sciences 93 - MONTFERMEIL
Secrétaire général	René MONNIER	22, rue de l'Interne Loeb 75 - PARIS 13e
Secrétaires adjoints	Félix GIGOT	28, rue Beaubourg 75 - PARIS 3e - Tél.331-22-71 (hres bureau)
	Josette LOISON	80 bis, Bd des Etats-Unis 78 - LE VESINET - Tél. 966-35-90
	Henri FALKENBERG	13, rue Kellog 92 - SURESNES - Tél. 506-12-51
Trésorier général	Christiane MAUGUIN	39, rue Saint-Ambroise 75 -PARIS 11e - Tél. Roq. 57-94
Trésoriers adjoints	M.-Thérèse MENDEZ	1, rue de Verdun 94 - FRESNES - Tél. 237-93-37
	Pierre MOREL	12, avenue Léonard de Vinci 92 - CHATENAY-MALABRY - Tél. 702-27-09
Gérante du Cempuisien	Henriette TACNET	
Action Sociale	Odette THAREAU	26, avenue des Buissons 78 - FOURQUEUX - Tél. 973-02-26
Préposé aux adresses et Cotisations	Pierre MOREL	
Membres	Etienne GUNTHER	43, rue Westermeyer - 94 - IVRY Tél. 482-72-69 ou 402-48-45
	Yolande CRASS	37, rue Ramey 75 - PARIS 18e
	Jean SAIDI	8 bis, avenue Saint-Joseph 92 - ASNIERES - Tél. Gre-66-68

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1971

Voici quelques jours déjà que nous avons salué 1972 et nous sommes heureux de vous présenter nos voeux bien sincères.

Janvier est le mois des bilans, le moment est donc venu de faire le nôtre. Nous aimerions vous dire qu'au cours des 12 derniers mois et en réponse à nos appels de 1971, 1970, 1969 et même avant, un zèle nouveau pour l'Association a animé nos jeunes, qu'ils sont venus nombreux et spontanément offrir leurs services au Comité, qui se trouve ainsi revigoré d'un sang neuf et généreux ;

.../

nous aimerions vous dire combien nous, les "vétérans", nous avons été heureux de les épauler au début, puis, petit à petit, de leur laisser les rennes, sans, bien sûr, abandonner personne pour autant ; nous aimerions vous dire combien nous sommes fiers des résultats qu'ils ont obtenus et dont nous n'avions pas douté un seul instant.... Oui, tout cela nous aimerions vous le dire mais nous ne le pouvons pas !

Alors nous continuons, avec les moyens que nous avons et tant que nous le pourrons.

Sachez donc que, cette année encore, et au prix de beaucoup d'efforts (trop, parce que pas assez partagés), tout a été fait et bien fait au sein de votre Comité. L'Assemblée Générale, la fête de nuit, la commémoration Gabriel Prévost, la fête de la Pentecôte, le banquet ont été organisés, la gestion de l'Association a été tenue à jour, on a veillé à la rentrée des cotisations, le journal est sorti en temps voulu, une oreille attentive a été prêtée à toutes les sollicitations, l'amitié Cempuisienne s'est manifestée en diverses occasions.

Le Comités'est réuni 12 fois cette année ; sur les 15 membres qui le composent, 11 seulement ont assisté aux réunions : ce sont ceux qui ont largement dépassé la trentaine, ce sont aussi les plus occupés par leurs obligations familiales et professionnelles ; il est donc inutile d'insister sur le surcroît de travail que cela leur impose ; mais puisque c'est ainsi, il faut bien nous en contenter.

Quel est le père tant soit peu mucisien qui n'aie rêvé de faire de son fils un Mozart ou un Chopin et qui, bien obligé de se rendre à l'évidence, se soit simplement contenté d'aimer son gosse chantant faux ? C'est ainsi, nous aimons nos jeunes et cela fait partie de l'affection que nous avons pour eux de les avertir du danger que court notre Association. Mais nous ne serons pas toujours là et c'est à eux, et à eux seuls, qu'il appartient de décider si l'Association doit ou non continuer.

Conformément à nos statuts, nous procéderons tout à l'heure au renouvellement d'un tiers du Comité, certains membres actuels manifesteront peut-être le désir de se retirer complètement, s'ils ne sont pas valablement remplacés il nous faudra sans doute réduire nos activités et l'on sait où ce genre de choses conduit bien vite ; mais, si les Cempuisiens, enfin réveillés, prennent conscience de leurs responsabilités, alors, peut-être, se lèvera-t-il une moisson nouvelle prometteuse d'une belle récolte.

Vive Cempuis - Puisse vivre l'Association.

Le Secrétaire général
René MONNIER.

.../

RAPPORT FINANCIER 1971

Brièvement je vous commente le bilan dont vous avez un exemplaire sous les yeux. Il est d'ailleurs assez semblable à ceux des années précédentes.

Comme je vous l'avais annoncé lors de notre dernière réunion, la subvention 1971 est de 5.000 F. Nous avons reçu des dons généreux supérieurs à ceux que nous recevions habituellement (pour 1970 = 1.600 F et 2.600 F pour 1971). Quant aux cotisations, leur montant est un peu moins élevé (3.470 F au lieu de 3.675 l'an passé). Ceci peut correspondre à des chevauchements : certains sociétaires réglant plusieurs années à la fois.

Donc première constatation:nous avons reçu, pour notre service d'entraide, environ 11.000 F dont nous avons ainsi disposé : 1.400 F pour des prêts,
2.670 F pour des dons, soit
environ 4.000 F.

Pour nos activités, toujours les mêmes, elles nous laissent pour l'ensemble, un petit profit de 64,84 F, les pertes du bal étant compensées par les résultats favorables de la Pentecôte et du Banquet.

Deuxième constatation:Nos activités ne peuvent qu'être poursuivies; elles ne gênent pas la bonne gestion de l'Association. Nous pourrions peut-être souhaiter qu'elles nous apportent quelques profits ? Je laisse ce point d'interrogation à votre méditation ! En 1971 nous avons vendu pour 854 F de disques pour lesquels nous avions avancé 800 F en 1970. Cette rentrée, ajoutée aux revenus du livret de Caisse d'Epargne, à ceux des titres d'une part et aux remboursements de prêts antérieurs d'autre part, soit en tout = 4.800 F environ, nous permet de constater en troisième lieu, que notre Association a pu faire face à ses frais de gestion : bureau, journal, cérémonies diverses, soit 3.358 F, sans grever son budget initial.

L'an passé nous avions prévu de placer 4.000 F. Cette année nous avons pris l'initiative de disposer d'environ 7.000 F au titre des années 1971 et 1972, car nous avons tout lieu de penser que cette nouvelle année nous sera aussi favorable que les précédentes. (Nous avons déjà reçu la subvention).

Il résulte de ce qui précède que nous avons, à nouveau, acheté pour 12.000 F de bons de caisse, payés en réalité 10.416 F après déduction des intérêts perçus d'avance.

Bien sûr ceci ramène notre bénéfice 1971 à 1.580 F. Mais nous avons augmenté notre avoir du montant des bons caisse qui figurent dans la situation pour leur valeur d'achat.

Cette situation, la voici :

Avoir au 1er janvier 1971	=	37.487,12	
	+	4.000,00	à placer
		41.487,12	
Bénéfice 1971		1.580,54	
	+	7.000,00	à placer
		50.067,66	

.../

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE GABRIEL PREVOST

Siège Social : I9, rue de l'arbre-sec PARIS Ier

BILAN EXERCICE I97I

ACTIF		PASSIF	
SUBVENTION	5.000,00	Prêts accordés	I.400,00
COTISATIONS	3.472,50	Dons	2.670,00
Dons reçus	2.657,50	Frais de gestion : (Bureau, assurance, circulaires Timbres)	I.783,66
Activités de l'Association :		Activités de l'Association :	
- Recettes bal annuel	4.802,00	-Dépenses Bal annuel	5.I65,97
- " Pentecôte	3.405,3I	- " Pentecôte	3.250,00
- " Banquet	I.584,00	- " Banquet	I.3I0,50
Remboursements prêts antér.	2.950,00	Journal "Le Cempuisien"	572,I5
Intérêts Livret C.E. et coupons titres	I.009,7I	Cérémonies diverses	I.002,20
Ventes de disques	854,00	Prélèvement pour augmentation de la réserve	7.000,00
		Bénéfice de l'exercice	I.580,54
	25.735,02		25.735,02

RESULTATS :

Avoir au Ier Janvier 7I	4I.487,I2	Banque B.N.P.) Livret C.E.)	43.739,3I
Bénéfice I97I	8.580,54	Banque C.L.	I.8I3,98
		C.C.P.	I.304,43
		Caisse	3.209,94
	50.067,66		50.067,66

Fonds de réserve après nouvelle acquisition	Bons caisse	43.739,31	
	cc Banque	1.813,98	
	C.C.P.	1.304,43	
	Caisse	3.209,94	
		50.067,66	au 27 décembre 1971

Christiane MAUGUIN

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 23 JANVIER 1972

Membres du Comité présents : Marcel PARIS, Etienne GUNTHER, Henriette TACNET, Christiane MAUGUIN, René MONNIER, Henri FALKENBERG, Pierre MOREL, Marie-Thérèse MENDEZ, Roger POULIQUEN.

Membres de l'Association : 70 personnes environ.

Ordre du jour :
- Allocution du Président
- Rapport moral de l'année 1971
- Rapport financier de l'année 1971
- Questions diverses
- Renouvellement d'un tiers des Membres du Comité.

Allocution du Président :

Je vous prie de m'excuser de mon retard occasionné par les impératifs de ma profession, qui font que j'ai quitté mon travail à 14 heures, que j'ai dû retourner à Chatenay pour me changer et manger en toute hâte. Sans m'attarder davantage sur ce sujet, je vous présente tout d'abord mes meilleurs voeux et ceux du Comité et ensuite je donne la parole à notre Secrétaire Général qui va vous présenter le compte-rendu moral se rapportant à l'année écoulée.

Le rapport moral de l'année 1971 est présenté par René MONNIER.

Le Président reprend la parole :

Vous avez tous entendu ce compte-rendu moral de notre ami René Monnier. Il vous a dit la vérité. C'est-à-dire que, depuis 5 ou 6 ans que je suis président, j'ai toujours réclamé l'apport des jeunes au sein de notre Comité. Car un Comité qui ne se renouvelle pas est appelé à mourir avant de nombreuses années. Je dis cela parce qu'il y a des garçons et des filles du Comité actuel qui sont tellement dévoués qu'ils tiendront le plus longtemps possible. Mais, l'âge avançant, la retraite aidant quelques-uns partiront en province et, de ce fait, si nous n'avons pas d'éléments jeunes, notre Association ris-

.../

que de se retrouver, d'ici un certain temps, avec un Comité restreint de 4 ou 5 membres. Mais j'ai toujours dit que, s'il n'en restait qu'un, je serais celui-là, si la santé reste avec moi ; mais je ne pourrai pas faire le travail tout seul !

Pour le moment, cela n'est pas tragique, mais il faut y prendre garde. Il faudrait que les jeunes prennent conscience de leurs responsabilités. Ils savent ce qu'est notre Association, du rôle qu'elle a tenu depuis presque 85 ans qu'elle est fondée et il serait dommage que de si beaux efforts, de si belles années d'activités fraternelles aboutissent à la dissolution de cette Association, par manque de bonnes volontés. Il faudrait que cette bonne volonté se manifeste, car vous savez que les membres du Comité qui sont toujours présents, qui oeuvrent, comme vous le confirmait notre ami Monnier, sont artisans, commerçants ou ont des occupations multiples et c'est, pour tous, un sacré problème que de faire en sorte que l'Association marche. Mais nous sommes tellement dévoués et nous aimons tellement le milieu Cempuisien que nous voulons le voir devenir florissant. Il l'est d'ailleurs, mais nous voulons toujours mieux pour notre Association et cela nous occasionne beaucoup de travail. Alors ... j'espère.

Je vois qu'il n'y a pas tellement de jeunes, et c'est dommage. Mais, parmi les Cempuisiens moins jeunes, moins vieux, j'espère que, tout à l'heure, nous aurons des bonnes volontés pour nous aider, car le travail de l'Association est quand même assez important. Organiser les Fêtes, cela semble facile ; mais il faut songer aux multiples tâches que cela implique : envoyer les circulaires, se mettre en rapport avec les divers organismes, éditer le Cempuisien. Pour notre Revue, cela exige d'abord des articles, de les coordonner, d'aller chercher les copies, de faire les stencils, de les passer à la machine, bref, tous ces travaux demandent beaucoup de bonnes volontés. Et si nous sommes assez nombreux pour réaliser toutes ces tâches, tout devient plus facile.

Mais tout à l'heure, dans la précipitation de mon arrivée, j'ai oublié de vous dire des choses importantes : les bons voeux et les amitiés à vous présenter de nos camarades de province. Georges KASS, retraité en Vendée me charge de dire à ses camarades de promotion combien il pense à Cempuis et surtout combien le Cempuisien est un réconfort et un lien entre lui et nous. Aussi Albert ROBIN, un camarade de ma promotion, qui regrette de n'avoir pu assister à notre réunion, mais habitant Limoges, il lui est difficile de se déplacer pour une seule journée. Marceau ALAVOINE et son fils Patrick sont heureux de présenter leurs meilleurs voeux et transmettre leur amitié à tous. Marie-Louis ROBIN (Mme Marchand) qui est une ancienne que beaucoup ne connaissent pas, envoie de Belgique ses amitiés aux moins jeunes.

Ensuite Marcel PARIS donne la parole à Christiane Mauguin, qui présente le rapport financier pour l'année 1971.

Le Président demande si quelqu'un a des observations à formuler sur ce compte-rendu financier. Sans observation il est adopté. Il poursuit : ce

.../



compte-rendu financier, comme vous l'avez entendu, apporte tout de suite un commentaire : Notre Association est quand même prospère. C'est déjà une fort belle chose, c'est-à-dire qu'il y a quand même des rentrées, qu'il y a des Anciens qui paient leurs cotisations. Ce qui est dommage, c'est que, par exemple, dans une réunion comme celle d'aujourd'hui, nous soyons si peu nombreux. Mais, je me souviens, quand j'étais plus jeune, notre Président d'alors, M. URBAN, pestait toujours contre ces jeunes qui ne venaient pas aux réunions trimestrielles ; car, à ce moment-là, on en faisait trois ou quatre dans l'année, et, généralement, elles n'étaient pas tellement fréquentées.

Donc, le principal, et c'est quand même une satisfaction, c'est de savoir que financièrement, que notre Association va bien. Alors, il faudrait quand même, je crois, parmi les membres présents aujourd'hui - puisque c'est parmi eux que, tout à l'heure nous allons chercher des bonnes volontés - chacun se mette "en quatre" et se dise :"Ne pourrais-je pas donner, dix fois par an, une heure de mon temps à l'Association ?" J'ai l'impression que, en raison de son but, de ce qu'elle réussit à faire et même des sauvetages qu'elle accomplit, donner une heure environ par mois est bien peu de chose.

Nous allons passer aux questions diverses : Je donne la parole à Roger Pouliquen qui s'intéresse fort aux activités de l'Association et dont nous attendons, avec plaisir, toutes les suggestions.

POULIQUEN :

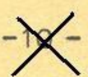
Vous vous souvenez que, l'année dernière, je vous ai fait une observation sur les finances. Je vous disais que nous étions une Association, dont les activités étaient marquées par les dépenses et les recettes. Mais ce que nous cherchions, ce n'était pas seulement des recettes, mais plus d'activité. Et chaque fois que je vois ce bilan merveilleux, je me dis : avec ce que nous possédons, ne pourrions-nous pas avoir notre Siège à nous et ne plus dépendre de l'Ecole qui nous accueille depuis plusieurs années ? Pour moi, c'est un problème.

Ce n'est pas une question nouvelle pour nous, le Bureau en a déjà été saisi et des recherches entreprises. D'ailleurs une proposition avait été faite par notre camarade KRAFT, ici présent, mais, malheureusement elle n'a pu aboutir.

Mais je pense que si, parmi nous, quelques-uns ont des idées sur cette question, ils pourraient, nous les exposer et même chercher, dans Paris de préférence, ou, au pis-aller, un peu en dehors de Paris, un coin qui deviendrait le "Coin Cempuisien". Là serait peut-être le point de départ qui permettrait d'envisager d'autres oeuvres plus profondes, en ce qui concerne, notamment, l'accueil des jeunes lorsqu'ils sortent de Cempuis, la possibilité de les aiguiller d'une façon plus permanente et de leur assurer un point de chute provisoire, en cas de besoin urgent et afin de les sortir d'affaire, pour des cas isolés évidemment.

Pour parler d'autres choses, je voudrais demander à notre ami Paris si les difficultés concernant l'octroi de la subvention ont été aplanies. En

.../



effet, cette subvention nous était primitivement versée par le Département de la Seine, mais depuis l'éclatement, elle devait être répartie entre les nouveaux départements.

Marcel PARIS - Avant de répondre à cette dernière question, je donne la parole à notre amie Henriette.

Henriette TACNET. Répondant à la première question de Roger, au sujet d'un local à acquérir, je l'approuve entièrement. Nous avions envisagé depuis de nombreuses années déjà, la création d'un foyer, non pour accueillir les jeunes en permanence parce que c'est une question trop délicate, mais pour en faire notre Siège Social et le lieu de nos réunions comme celle d'aujourd'hui. Nous en avions même touché un mot à la Préfecture de la Seine à cette époque.

Nous sommes, en effet, accueillis dans cette école depuis plusieurs années où nous avons la disposition du préau pour les réunions générales et d'une toute petite pièce pour les réunions du Comité. Cependant, du jour au lendemain, l'Administration peut nous reprendre cette petite pièce, état de chose que nous avons déjà subi plusieurs fois : rue des Quatre-Fils, rue de Louvois où nous avons déménagé plusieurs fois avant d'être "expulsés".

Aujourd'hui il s'agit d'acheter une salle qui soit en rapport avec nos besoins et nos possibilités financières.

Tout le problème est là.

Mais qui sait si, en cas d'achat d'un local trop petit pour nos grandes réunions, nous ne pourrions pas obtenir l'autorisation d'occuper le préau de la rue de l'Arbre Sec une ou deux fois par an ? Après avoir remis la petite pièce à la disposition de l'école.

Marcel PARIS - Pour répondre à ce qu'a dit notre ami Roger et ce qu'a confirmé Henriette : C'est un problème important mais difficile à résoudre. Car, entre nos désirs et leur réalisation, il y manque beaucoup de millions. Nous ne pouvons pas louer parce que nous aurions à payer un loyer tous les mois, ce qui épuiserait rapidement notre avoir. Reste la question d'achat. Cette année, pendant les vacances, j'ai reçu une lettre de Christiane Mauguin, mais je lui laisse la parole.

Christiane MAUGUIN - En effet, je t'ai écrit, Marcel, pour te dire que j'avais trouvé un local - qui est toujours à vendre et pour cause - situé non loin d'ici. Je ne l'ai pas visité. J'ai téléphoné au propriétaire et cela m'a paru extraordinairement bien pour nous. Je vais vous dire pourquoi : ce local est dans une très belle maison de rapport qui ne risque pas d'être détruite du jour au lendemain. Il possède une entrée sur une rue derrière l'immeuble, ce qui permet d'entrer et de sortir sans déranger les autres locataires. Je ne me souviens plus aujourd'hui de la superficie exacte du local qui est sur 2 niveaux, plus un garage que nous pourrions utiliser autrement, le chauffage central, le téléphone.

.../

En plus, il y a en mitoyenneté la Chambre syndicale des co-propriétaires qui dispose d'une immense salle qui, d'après le vendeur, pourrait très facilement nous être louée.

Non seulement nous aurions un local mais aussi une salle de réunion louée pour une ou deux fois par an.

C'est tellement mirifique que c'est à peine croyable !

Et le prix me direz-vous ? C'était 15 millions ! Il nous en manque donc 10 !

J'ai écrit à Marcel pour lui exposer la situation et nous apporter quelques éléments au dossier que nous sommes en train de constituer.

Je lui signalais que j'avais eu l'occasion, il y a 5 ou 6 ans, de voir un local qui n'était peut-être pas aussi approprié à nos besoins, mais qui valait 10 millions. Si en 5 ans il y a eu une telle augmentation (50 % environ) quand aurons-nous notre local ?

Puisque la parole m'est donnée, je vais vous soumettre une idée qui m'a été inspirée par le Cempuisien qui nous fournit les en-têtes du Journal.

"Ne pourriez-vous pas envisager d'ouvrir une souscription au sein de "la Société ? Chacun serait libre de verser la somme dont il pourrait dispo-"ser et les fonds recueillis vous permettraient de faire cet achat au comp-"tant", m'a-t-il dit.

Il n'est, en effet, pas possible d'obtenir du crédit de quelque organisme que ce soit, en raison de la forme même de notre Association qui, ne possédant rien en propre, n'a pas de répondant.

Nous retenons donc cette proposition d'ouvrir une souscription.

Marcel PARIS - Vous avez entendu, c'est concis et clair. Il fallait 15 millions A.F. et nous n'en disposions que de 4 à l'époque. Il a donc fallu que je classe cette lettre au dossier "Achat d'un local". Cependant nous cherchons toujours car cet achat peut un jour devenir indispensable.

En effet, après avoir occupé un local dans une école, rue des Quatre-Fils, notre Siège Social s'installa rue de Louvois. Là, nous avons été contraints de changer de salle plusieurs fois avant de recevoir l'ordre de quitter les lieux dans les délais les plus brefs !

Ce jour-là, si nous n'avions par eu M. Martinetti qui, de nombreuses fois, nous a aidés, nous n'aurions pas pu trouver le petit local que nous occupons ici depuis une dizaine d'années et qui est notre Siège Social.. Mais nous sommes comme l'oiseau sur la branche et nous risquons, du jour au lendemain, de nous trouver à la rue ! Ce serait dommage ! Je ne pense quand même pas que ce serait la fin de l'Asociation, qui existe depuis près de 90 ans. Mais sait-on jamais ?

Toutes les bonnes volontés aidant, j'espère que nous arriverons à trouver un local. Ce serait si merveilleux !

Francis FELS - Je veux vous donner mon avis au sujet de la souscription : je suis certain que, dans l'année, il serait facile à tous les Cempuisiens de disposer de 100.00 F actuels et souvent bien plus, pour permettre l'achat que nous envisageons.

Quant aux jeunes, ont-ils conscience de ce que représente cet achat pour l'Association ? Peut-être pas tout à fait et je pense qu'il n'est pas possible de compter seulement sur eux.

.../

- Après différentes interventions, il a été décidé que le Comité élu établira une notice à l'adresse de tous les membres de l'Association - même ceux qui ne paient pas leurs cotisations - en vue de l'ouverture d'une souscription destinée à l'achat de ce local. Si la somme nécessaire n'est pas réunie, chaque participant sera remboursé.

Marcel PARIS - Ceci dit, je vais répondre à ce que m'a demandé notre ami Roger au sujet de la subvention. Lors de la réunion de la Commission Administrative de Cempuis, M. ASTIER, qui est un membre influent du Conseil Général et qui, par bonheur pour nous, fait partie de cette Commission, me demandait où nous en étions des subventions. Je lui ai expliqué, ainsi qu'à tous les membres de la Commission, que nous ne touchions plus la même somme du fait que les Départements de la couronne n'avaient pas encore réussi à nous incorporer dans leurs listes de dépenses. Et l'on comprend très bien pourquoi : l'Association des Anciens Elèves de Cempuis, si elle est connue depuis longtemps du département de la Seine, ne l'est pas du tout dans les départements de la couronne qui sont un peu dépassés par leurs propres problèmes puisqu'ils ont tous leur nouvelle organisation, leur propre autonomie financière et, comme ils sont sollicités de tous côtés, ils ferment les oreilles quand ils le peuvent ; notre Association n'a pas l'audience nécessaire auprès de ces départements-là pour toucher de l'argent.

Monsieur Astier m'a alors conseillé d'écrire, ce que j'ai fait ; mais je n'ai pas encore eu de réponse. Il m'a promis de faire le nécessaire au sein du Conseil Général et auprès de ses amis politiques afin de nous faire obtenir une subvention au prorata du nombre des élèves de Cempuis issus de chaque nouveau département. Il vaut mieux, pour le moment, en faire notre deuil. Toutefois, l'affaire est en bonnes mains car M. Astier est un homme dévoué, conscient des problèmes qui se posent à lui et il ira jusqu'au bout. Nous avons cette chance-là et nous devons attendre que les départements de la couronne aient été sollicités par l'entremise des Conseillers Généraux. Je pense que d'ici quelques années le problème sera résolu. Es-tu satisfait Roger ?

Maintenant, je vais vous parler de notre fête : Le bal aura lieu le 4 mars. Après bien des démarches nous avons trouvé un orchestre dont le prix est à la mesure de nos moyens. Celui que nous avions l'année dernière n'avait pas fait ce que nous attendions de lui. Henri Falkenberg nous avait proposé un orchestre cubain de 10 musiciens . Mais il y avait un obstacle : le prix de 250.000 AF. auxquels venaient s'ajouter les assurances sociales et autres frais complémentaires. Une telle dépense est au dessus de nos moyens lorsque l'on constate que le bal est la seule fête qui nous laisse toujours un déficit. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous nous sommes résolus à supprimer la partie artistique.

Nous avons donc retenu l'orchestre de 7 musiciens dont 2 chanteurs présenté par Marie-Thérèse Mendez, qui demandait 130.000 AF. Nous sommes assurés de la participation de la Fanfare des élèves de l'Institution et peut-être de la chorale. Sans doute aurons-nous un astiste, mais cela n'est pas encore sûr. Nous l'avons rencontré, Dussonchet et moi, en vacances et il a joué pendant

.../

des heures son répertoire. Il est extraordinaire et si nous pouvions l'avoir, je crois que ça serait très intéressant pour notre soirée.

Alors je pense que la vente des enveloppes et tous les efforts que vous allez faire pour amener le maximum de personnes, nous permettront, cette année, de faire un bénéfice, ou tout au moins d'assurer nos frais.

René MONNIER - Je pense que ce bal, comme la Pentecôte et les autres réunions sont des occasions de resserrer les liens où domine l'esprit Cempuisien.

Marcel PARIS - Le bal est fréquenté par nos jeunes. C'est peut-être une des rares occasions avec la Pentecôte où nous les voyons. Ceci dit en passant, je crois que cela doit être plus facile pour eux, de venir au bal qu'à la réunion annuelle, mais je crois que rien n'a changé puisque nos Présidents se plaignaient du manque d'assiduité des jeunes, il y a peut-être des malades. Je ne sais pas.

Roger POULIQUEN demande que le rapport moral et le rapport financier soient adoptés. Aucune observation n'étant présentée, ces deux rapports sont acceptés.

Marcel PARIS demande des volontaires pour le renouvellement du Comité :

Odette Thareau et Félix Gigot présentent leur candidature - acceptée

La réunion se termine par la traditionnelle galette des rois et le sort désigne, pour une éphémère royauté, Fernande Falkenberg et René Monnier qui emportent chacun un cadeau de l'Association.

Le Secrétaire

René MONNIER

MADAME GRENOUILLET QUITTE SA CLASSE

C'est toujours émouvant l'instant du partage d'une vie en deux.

La première partie, consacrée à l'éducation d'enfants, si elle apporte beaucoup de joies, n'est certes pas de tout repos.

La seconde, plus calme et plus sereine, apporte aussi ses joies.

Cependant, les anciens élèves espèrent que, si Mme Grenouillet se retire, elle n'abandonnera pas pour autant la Maison tout entière et qu'ils auront la joie de la rencontrer à l'occasion des fêtes Cempuisiennes.

Comment en serait-il autrement d'ailleurs? Elle aura encore sous les yeux la grande allée qui traverse toute la maison, où s'ébattent toujours les enfants qu'elle a connus et pour lesquels elle s'est dévouée ; il n'est pas possible d'abandonner d'un seul coup toute cette jeunesse qui conserve le

.../

coeur jeune à ceux qui l'ont aimée. A l'occasion de ce départ, l'Association des anciens élèves, représentée par Fernande et Henri Falkenberg et Thomas et Henriette Tacnet, a tenu à manifester à Mme Grenouillet la sympathie que tous les anciens éprouvent à son égard, en participant à la petite fête qui lui a été donnée.

Cela s'est passé dans le gymnase où le personnel s'est réuni pour lui souhaiter longue et agréable retraite en des termes bien émouvants.

M. Huet lui adressa ces quelques mots :

"Madame,

"Parce qu'il y a un certain nombre d'années vous épousâtes M. Robert Grenouillet, aujourd'hui - fait insolite, contrairement aux traditions, le Directeur de l'Institution Départementale Gabriel Prévost ne prenant pas la parole en votre honneur au moment où vous nous quittez, il m'en revient un ... bien périlleux.

"Ce serait l'occasion de philosopher - peut-être longuement - sur la perennité des conséquences de nos actes et de notre environnement sur notre propre vie. Mais tel n'est pas mon propos.

"Je ne retracerai pas non plus, dans le détail, les étapes de votre carrière.

"Je me permettrai cependant d'évoquer votre Cours Préparatoire de Pantin et les bambins qui vous y entouraient, heureux et confiants.

"Votre méthode, votre connaissance exacte de leurs besoins vous ont permis de leur donner une excellente formation de départ. Je ne sais s'ils en étaient conscients, les réactions d'un certain petit Alain m'en font douter, qui le soir d'une rentrée scolaire, se plaignait amèrement à son père, M. Grenouillet, que la maîtresse ne leur avait rien appris ce jour-là.

"Le hasard, que nous avons un peu aidé - mais si peu - nous a amenés à Cempuis.

"Votre position était difficile. Epouse du Directeur, vous deviez l'oublier, le faire oublier et cependant rester sa première adjointe, la mieux placée pour l'aider dans sa fonction.

" Malgré tous ces soucis, malgré les ennuis de santé des dernières années, vous voilà parvenue à une retraite bien méritée. Vous paraissez la bien supporter.

"Au nom de tous, je vous souhaite qu'elle dure autant et vous donne autant de satisfaction que votre vie professionnelle.

"Nous espérons que ce modeste cadeau de départ vous aidera à occuper vos loisirs.

Mr. HUET

.../

Puis, avec surprise et émotion, nous avons écouté Jacquel, un grand, parler au nom des élèves de l'Institution :

"Madame Grenouillet,

"Au seuil de cette nouvelle année, vous franchissez celui de la retraite bien gagnée et c'est avec beaucoup d'émotion que mes camarades m'ont chargé de rendre hommage à votre travail et à votre dévouement, qui ont été vos seules préoccupations pendant trente ans.

"Lorsque nous sommes arrivés ici, vous étiez institutrices au cours préparatoire. Je me vois encore dans mon petit tablier, tout timide, venant de quitter ma famille et pénétrant dans votre classe ; un baiser, une petite caresse sur la joue m'ont redonné confiance. Cette confiance que nous n'avons pas perdue pendant dix années et qui nous amène cette année au Certificat d'aptitude professionnelle. Cette admiration repose, certes, sur des qualités évidentes mais l'importance que nous leur donnons est d'un autre ordre que celui de la supériorité intellectuelle. Elle est du domaine de la confiance, de la reconnaissance, de l'affection, de la certitude que vous avez fait pour nous tout ce qu'il fallait. Nos surveillants le savent bien car "la maîtresse l'a dit" était pour nous un argument décisif, sécurisant, ayant une véritable portée symbolique. Au fil de nos études, vous nous suiviez - parfois contente, lorsque les résultats vous récompensaient de vos efforts.

"Toutes les acquisitions élémentaires mais indispensables : lire, calculer, réfléchir, observer - débuts de l'art d'apprendre - c'est à vous que nous les devons. Aussi, puissent ces quelques lignes vous remercier bien sincèrement de votre travail et nous assurer la promesse de nous suivre encore dans la vie et d'être près de nous encore longtemps, afin de vous prouver que tout ce travail n'a pas été vain.

JACQUEL."

Madame Grenouillet, très émue, remercie l'assistance :

"Mes chers Amis,

"J'ai promis récemment à l'un de vous, de ne verser aucun pleur au cours de cette réunion. Mais croyez bien que c'est au prix d'un effort exceptionnel que je vais essayer, en répondant à tout ce qui vient d'être dit à mon intention, de traduire le plus fidèlement possible ce que j'éprouve aujourd'hui devant une telle assemblée.

"Ce gymnase a vu bien des réunions semblables et, au fur et à mesure que passaient les années, j'essayais de me persuader qu'un jour, mon tour viendrait de recevoir ces voeux traditionnels d'heureuse et longue retraite..., mais je ne pouvais en imaginer la réalité.

"Il me faut aujourd'hui en reconnaître l'heureuse évidence et admettre qu'une belle page de ma vie est irrémédiablement tournée.

.../

"Il y a plus de 14 ans déjà que le respect de la loi conjugale me faisait suivre mon mari en ces terres ignorées des Parisiens que nous étions alors. Inconscience, ignorance, ambition ou ... déjà le besoin de fuir la ville, de trouver des conditions de vie et de travail plus humaines ? ... C'est bien difficile à dire ! Très vite cependant, je sentis que nous avions eu raison.

"Les premiers contacts, les premières rencontres, les premières heures de travail, les premiers soucis... même, et les premières satisfactions effacèrent de réelles appréhensions fondées sur des informations aussi fausses que malveillantes fort répandues à Paris sur cette vieille maison.

"Je pouvais craindre que ma situation particulière "épouse de directeur" ne soit à l'origine de nouvelles difficultés, et pour moi, et pour mon mari. Ne m'avait-on pas dit, dès notre première visite à Cempuis en avril 1957, que l'épouse du Directeur avait un rang à tenir qui lui interdisait d'exercer dans l'Etablissement !! - Je ne pouvais, nous ne pouvions admettre une telle conception des choses !

"Institutrice, fière et heureuse de l'être, je me devais de le rester, et c'est bien "mon Directeur de mari" qui me poussait encore, comme il l'avait fait en des circonstances semblables, vers le cours préparatoire.

"Je devais, dans cette classe, trouver de profondes satisfactions devant lesquelles s'effacent les vraies difficultés de notre métier. Devant ces petits garçons, ces petites filles souvent turbulents, mais plus souvent malheureux, si sensibles au moindre témoignage d'affection, je découvrais peut-être les vraies raisons de croire jusqu'au dernier jour de classe, à l'extrême richesse de la profession que j'avais choisie, il y a déjà plus de 37 ans !

"Et s'ajoutait à cela, la fidélité de l'affection de certains anciens élèves de l'O.P., de ces garçons et de ces filles qui, aujourd'hui mariés, pères et mères de famille souvent, malgré tout, malgré les années, leur vie professionnelle, n'oublient pas... et aussi l'amicale fréquentation de l'Association de ces Anciens élèves, si proches de nous en toutes circonstances.

"Il y a eu aussi, et cela continue bien sûr, tout ce qui, hors de la classe, ne pouvait que m'attacher à cette institution : l'amitié, la compréhension des collègues, la gentillesse, la serviabilité du personnel, les heureuses relations entretenues qui, souvent, rendent si agréable et particulière la vie dans une sorte de communauté, de petit village où pourraient être nombreux les risques d'accrochage.

"Je suis aujourd'hui comblée, comblée de tous les témoignages reçus, confuse d'un cadeau dont l'importance m'a stupéfaite, heureuse de retrouver ici tant de visages connus, heureuse aussi de rester près de vous, près des enfants, puisque mon mari continue, pour quelques années encore, malgré les difficultés accrues, à diriger cette maison, combien lourde à mener !

.../

"Merci, très amicalement et très affectueusement ; merci à vous tous, merci aux élèves, grands et petits ; merci à l'Association des Anciens élèves ... Merci à l'O.P.

Madame GRENOUILLET".

La cérémonie ne s'est cependant pas terminée sur ces moments d'émotion.

Monsieur le Directeur a profité de cette réunion pour mettre aussi à l'honneur trois fidèles employés de la Maison auxquels a été attribuée une médaille d'argent : la Médaille d'honneur départementale décernée aux employés ayant accompli plus de 25 ans de bons et loyaux services.

M. Grenouillet a félicité Mme Dupuis, maîtresse lingère, Mme Girodon, Georgette, femme de service et M. Delaporte Théodule, maître ouvrier principal-cordonnier. Les Anciens leur adressent aussi leurs félicitations.

Et puis M. le Directeur n'en a pas parlé, mais je tiens à vous mettre dans la confidence : Mme Grenouillet s'est vue décerner les Palmes Académiques.

C'est encore une raison supplémentaire pour lui adresser nos félicitations et l'assurer de notre affection.-

Henriette TACNET

IL Y A VINGT ANS

Il y a vingt ans, la promotion 1951 sortait de l'O.P.. Nous étions une douzaine de filles et garçons.

Ce premier juillet était, pour nous, la liberté. Nous ne marchions pas, mais nous courions presque vers Grandvilliers, de peur de rater le train.

Le banquet de sortie offert par les Anciens eut lieu au Châtelet "Chez Gouin" boulevard Sébastopol. Nous étions un peu perdus, dans ce restaurant avec tout ce monde. Surtout que la table du comité se trouvait juste à côté de nous.

A cette époque, M. Marande était le Président de l'Association.

Nous avons été très bien accueillis. Depuis cette année-là je ne suis plus retournée au Banquet, pour des raisons d'ordre privé.

Ce 7 novembre 1971, après vingt ans d'absence, je suis allée au Banquet qui se tenait à l'Ecole Départementale de Vitry. Oh ! l'ambiance ! Je me suis crue à l'O.P. un jour de Pentecôte où le service est un peu relâché. Tout le monde parle. Marcel Paris, le Président, a eu bien du mal à se faire entendre. Il a même été obligé de se déplacer pour aller vers la table des

.../

jeunes, afin qu'ils puissent entendre le discours de bienvenue. Le silence, même chez les Anciens, est dur à obtenir !

Un savoureux repas nous a été servi avec beaucoup de gentillesse par le personnel de l'École.

Après, nous avons eu droit à la danse.

Beaucoup de sourires, de gaîté et de camaraderie en ce jour de réunion presque familiale.

Je regrette que, de la promotion 1951, nous ne soyons que deux à être venus, car j'aurais eu plaisir à revoir ceux de mon année. De tous ceux qui sont sortis entre 1950 et 1960 nous n'étions que trois - ce n'est vraiment pas beaucoup.

J'espère, l'année prochaine, n'être pas la seule quille de l'O.P. sortie en 1951, présente au déjeuner.

Marie-Thérèse MENDEZ (Jobineau
n° 22)

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

MARIAGES

Nous sommes heureux de vous faire part du mariage de

- Annick POULIQUEN, fille de Roger et Hélène (Rondeau) avec M. Frédo Guiberti, le 20 novembre 1971.

- Micheline HUARD avec M. Alain Raynaud, le 26 février 1972.

- Robert JACQUEL, le 28 novembre 1970.

Aux jeunes époux nous présentons nos félicitations et nos plus sincères voeux de bonheur.

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer

- la naissance de la petite Christelle, le 5 janvier 1972, fille d'Annick et de Frédo Guiberti, et petite-fille de Roger et Hélène Pouliquen.

- de la petite Amélie, le 15 octobre 1971, fille de M. et Mme Damase (Josette Bothorel).

- de la petite Christel, le 27 décembre 1971, fille de Gisèle et Bernard Bonin.

- du petit David, le 26 février 1972, fils de Richard et Linda Bitoune-Callaert.

- de la petite Sophie, le 10 novembre 1971, fille de Robert Jacquel et de Madame.

.../

Nous adressons aux heureux parents et grands-parents nos compliments et les voeux de bienvenue dans la vie et la famille Cempuisienne aux tout petits enfants.

DECES -

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de René Lagadec, âgé de 51 ans, le 14 février 1972, à Beaune-la-Rolande (Loiret).

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

CHANGEMENTS D'ADRESSE -

Maurice BERTAU à Chateau-Larcher (Vienne) - 86.

Georges BARBEAUX, Inspecteur France-Soir FEP
avenue Jean-Moulin à Audernos (33) Gironde.

Jean-Claude GIRARD, démobilisé : 52, rue des Cloÿs - PARIS 18e.

Andrée PAPYON, Résidence - Foyer 101, à Camperiols Montpellier (34) Hérault.

Robert JACQUEL et Madame, 96, rue du Chateau à Boulogne-Billancourt (92)
Hauts-de-Seine.

NOUVEAUX SOCIETAIRES -

Josette DAMASE, 7, rue Abbé de l'Epée -75 - PARIS 5e.

LA PROMOTION 1971 -

Marie-France DEHAINE,	2, rue du Général Humbert - 75 - PARIS 14e
Gilles DAVID,	36, rue Gabriel-Péri - Esc. 2, porte 203 94 - VITRY-sur-SEINE
Alain LAMBERT,	Foyer ALJT, rue Charles Péguy - 77 - MELUN
Jacques TREMEL	à LILLE
Patricia PERIGNON	Foyer Ledru-Rollin, 2, rue Marx Dormoy 92 - FONTENAY-aux-ROSES
Marie-Claide DEVOS	chez Mme Hamelin, 108, rue Veron 94 - ALFORTVILLE
Alexandre JOIN	chez M. Rouyer, 5, Bd Bois-le-Prêtre 75 - PARIS 17e
Gérard MESJEAN	13, allée des Pervenches - 94 - L'HAYE-les-ROSES
Jacques KOCH	Collège A. Chérioux, route de Fontainebleau 94 - VITRY-sur-SEINE
Norah TENNACH	?

.../

Michel KUTI — Foyer, 22, rue Balard - 75 - PARIS 15e
André JACQUEL — Foyer ALJT, 107, rue Martre - 92 - CLICHY

Patrice FOUQUERAY)
Gilles ABDELMOUMENI) à BEAUVAIS - courrier à envoyer à l'IDGP.
J. Thierry LINARD)
Jacques MOCKEL)

NOUVELLES DES AMIS LOINTAINS

Pour le nouvel an, nous avons reçu des nouvelles de camarades éloignés qui n'oublient pas l'Association et qui adressent à tous les Anciens leurs meilleurs voeux.

Jeanne LAMARQUE (85 ans) qui est à l'Hôpital de Dieppe - salle Ste Anne (Seine-Maritime - 76) depuis bientôt 8 ans et qui remercie pour les lettres que quelques-uns lui envoient.

Andrée PAPYON (70 ans), ancienne élève et ancienne infirmière à l'Institution, qui continuellement souffrante et perdant la vue petit à petit, se trouve depuis peu dans une maison de retraite à Montpellier.

Suzanne DUTERTRE (69 ans), malade depuis de longues années, remercie des quelques nouvelles qu'elle reçoit de ses camarades.

Madeleine SAVRE, bien souvent malade, elle aussi, qui reçoit de temps en temps la visite de Mme Marande qui l'a toujours suivie.

DIVERS

Nous avons appris avec plaisir que notre ami Roger Chabrier, Président, d'honneur de l'Association des Anciens Elèves de l'I.D.G.P., a été promu au grade de Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres.

Nous adressons nos bien sincères félicitations au nouveau Chevalier.

Nous avons aussi la joie de vous annoncer que la fanfare de l'I.D.G.P. participera le dimanche 11 juin 1972, au concert qu'organise Roger CHABRIER, au Théâtre d'Auxerre dont il est le Directeur.

Rendez-vous Cempuisien à Auxerre.

LE RALLYE DANS PARIS

Vingt-huit équipes, dont deux Cempuisiennes, sont parties ce matin brumeux du 27 février, pour parcourir le trajet du rallye pédestre dans Paris.

.../

Après une après-midi ensoleillée, elles sont arrivées, très détendues, au lieu de classement et de distribution des prix.

De ces deux équipes, voici le classement : l'une est arrivée 15e, ce qui est très honorable et l'autre 3e.

Ce rallye était basé sur l'observation et des astuces de langage parfois amusantes.

Le prochain rallye dans Paris aura lieu à la même époque, en 1973.

Retenez donc un dimanche de fin février ; je vous dirai lequel en temps voulu.

Les deux courageuses équipes déjà groupées en seront, je vous le promets.

Henriette TACNET.

ERRATUM

Une erreur de prénom s'est glissée dans la distribution des lauriers aux élèves de l'I.D.G.P.

Dans l'avant dernier paragraphe, il s'agit non de Guy mais de Gilles ABDELMOUMENI, qui s'est classé 4e au championnat de France de lancement du javelot.

SOUSCRIPTION

en vue de l'achat d'un local destiné à l'installation de notre Siège Social.

La circulaire qui vous a été adressée avant le bal, a donné de bons résultats en regard des réponses reçues.

Mais toutes les réponses ne nous sont pas parvenues. Est-ce parce que vous n'aviez pas encore reçu le Cempuisien dans lequel sont relatées les décisions prises, en réunion générale, le 23 janvier et que vous n'aviez peut-être pas tout à fait compris l'importance et l'urgence de cette dépense ?

Quoi qu'il en soit, vous comprendrez aisément que le propriétaire attend une réponse négative ou favorable le plus rapidement possible.

C'est pourquoi nous avons été contraints de fixer au 15 avril prochain la date limite de réception des engagements pris par chacun de nous.

LE COMITE

-:-:-:-:-

NOUVELLES ADRESSES

Je demande à tous les Cempuisiens qui sont en relation avec d'autres camarades de faire connaître au Comité tous changements d'adresses qui leur sont connus. Cela évitera que des convocations concernant le bal, les réunions, le banquet, reviennent avec la mention "inconnu" ou "parti sans laisser d'adresse". Ainsi, l'Association pourra rester en relation avec ces camarades étourdis qui oublient de donner leur nouvelle adresse.

Je vous en remercie.

MT.M.

ASSIDUITE DES SOCIETAIRES

Lors de la réunion générale du 23 janvier, un Cempuisien a fait remarquer qu'il n'y avait pas beaucoup de jeunes présents. Cela est déplorable pour nous comme pour eux. Il faut que les jeunes comprennent que l'Association n'est pas une "prison", ni un service de recensement obligatoire, mais plutôt une grande famille qui aime être réunie lors des fêtes cempuisiennes.

Mais il faut aussi dire que les enfants des Cempuisiens, qui accompagnent leurs parents lors des réunions, se font de plus en plus rares pendant leur adolescence, d'où un vide supplémentaire parmi les jeunes. Ces enfants de Cempuisiens sont si bien incorporés à la grande famille que nous sommes, que, lorsqu'ils atteignent 16 à 18 ans, on les confond avec les sortants des 2 ou 3 dernières années. Ce qui a permis à un Cempuisien de prendre la fille de l'un d'entre nous pour une fille de l'OP et de faire remarquer son absence. J'espère voir beaucoup de jeunes et de moins jeunes lors du bal et de toutes nos réunions.

Marie-Thérèse MENDEZ.